

2024/

Commune d'Épône

Conseil Municipal du 27/06/2024 – Délibération A2 N° 24-021

7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, M. Pascal DAGORY, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, Guy MULLER.

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry ARFI procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Isabelle MARTIN
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Béatrice DI PERNO
Mme Harmony LE CALLENEC procuration à Mme Nathalie BAUDOUIN

Madame Marie TAINMONT est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

21/06/2024

DATE D'AFFICHAGE :

21/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Développement durable, consultée le 11 juin 2024,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle MARTIN, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances et Développement Durable ;

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité des suffrages exprimés, (23 Voix Pour, 6 Abstentions),

6 Abstentions : (Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ du Groupe « Épône au Cœur »),

1. **APPROUVE** et **ARRETE** les résultats de clôture du Compte de Gestion de l'exercice 2023 qui se déclinent comme suit :

2024/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 27/06/2024 – Délibération A2 N° 24-021
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	2 410 441,91 €	10 487 755,28 €	12 898 197,19 €
Dépenses de l'exercice	2 903 419,82 €	10 051 476,30 €	12 954 896,12 €
Résultat de l'exercice	- 492 977,91 €	+ 436 278,98 €	- 56 698,93 €
Résultat antérieur reporté	- 484 619,69 €	+ 1 501 675,32 €	+ 1 017 055,63 €
Résultat de clôture	- 977 597,60 €	+ 1 937 954,30 €	+ 960 356,70 €

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078109

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MANTES-LA-JOLIE

ETABLISSEMENT : EPONE

ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

35000 - EPONE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 919 620,00	11 700 995,00	16 620 615,00
Titres de recette émis (b)	2 410 719,11	10 532 485,20	12 943 204,31
Réductions de titres (c)	277,20	44 729,92	45 007,12
Recettes nettes (d = b - c)	2 410 441,91	10 487 755,28	12 898 197,19
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (a)	4 919 620,00	11 700 995,00	16 620 615,00
Mandats émis (f)	2 921 906,01	10 268 256,36	13 190 162,37
Annulations de mandats (g)	18 486,19	216 780,06	235 266,25
Dépenses nettes (h = f - g)	2 903 419,82	10 051 476,30	12 954 896,12
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		436 278,98	
(h - d) Déficit	492 977,91		56 698,93

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078109

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MANTES-LA-JOLIE

ETABLISSEMENT : EPONE

ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

35000 - EPONE

Exercice 2023

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-484 619,69		-492 977,91		-977 597,60
Fonctionnement	2 211 707,01	710 031,69	436 278,98		1 937 954,30
TOTAL I	1 727 087,32	710 031,69	-56 698,93		960 356,70
II - Budgets des services à caractère administratif					
35200-CDE EPONE					
Investissement					
Fonctionnement	6 971,20		18 611,72		25 582,92
Sous-Total	6 971,20		18 611,72		25 582,92
TOTAL II	6 971,20		18 611,72		25 582,92
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 734 058,52	710 031,69	-38 087,21		985 939,62

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 078-217802172-20240627-24021-DE

Berger
Levrault

2024/

Commune d'Épône

Conseil Municipal du 27/06/2024 – Délibération A2 N° 24-021

7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

2. **PRECISE** que les résultats du Compte de gestion et du Compte administratif, au titre de l'exercice 2023, sont concordants ;

3. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :

- A la Préfecture de Versailles,
- Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines

Le **04 JUIL. 2024**

Et publié/affiché le **05 JUIL. 2024**



Ivica JOVIC

Maire d'Épône

Marie TAINMONT
Secrétaire de séance

